

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE
RÈGLEMENT N° 2678**

LE 14 SEPTEMBRE 2026 À 18 H

**À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE
INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LA
RÉGLEMENTATION D'URBANISME EN VIGUEUR**

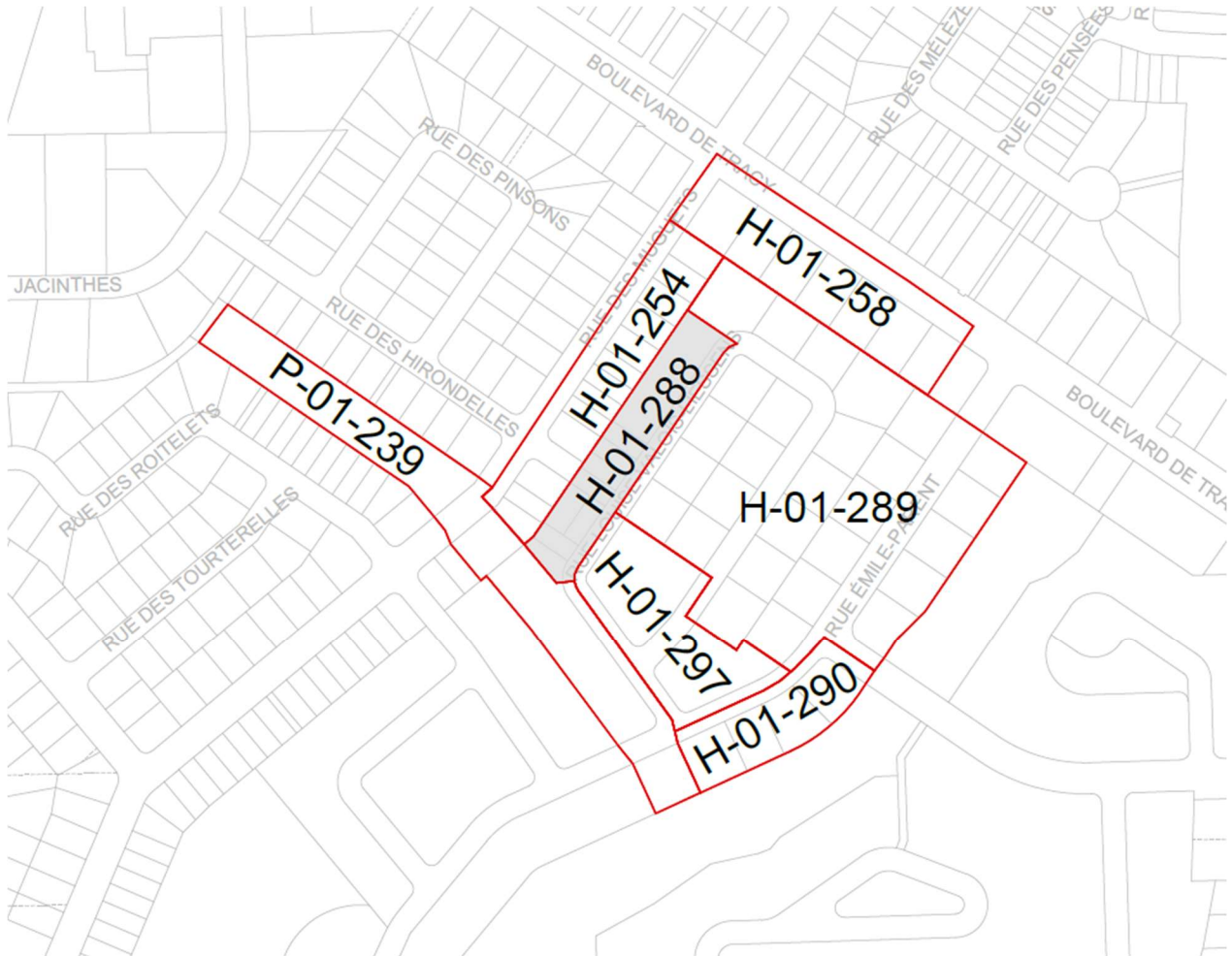
AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE le conseil a adopté par résolution, à sa séance ordinaire du 24 août 2026, le projet de règlement portant le numéro 2678, soit :

**PROJET DE RÈGLEMENT N° 2678 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
LOTISSEMENT N° 2223 AFIN DE RÉDUIRE LA PROFONDEUR MINIMALE DES TERRAINS
DANS LA ZONE H-01-288 »**

L'objectif de ce projet de règlement vise à modifier le Règlement de lotissement n° 2223 de manière à établir une disposition particulière à la zone d'habitation H-01-288, soit que la profondeur minimale d'un terrain pour un usage de la catégorie d'usages « Habitation de type familial (h1) » sera fixée à 26,9 mètres.

La zone concernée, soit la zone H-01-288, est délimitée au nord par le boulevard de Tracy, au sud par la continuité du parc linéaire des Roitelets entre la rue des Muguets et la rue Émile-Parent, à l'est par la rue Louise-Valois-Liessens et à l'ouest par la rue des Muguets.



AVIS PUBLIC est aussi donné de ce qui suit :

QU'une assemblée publique de consultation concernant ce projet de règlement aura lieu **le lundi 14 septembre 2026, à compter de 18 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 71, rue Charlotte,

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire, le maire suppléant ou tout autre membre du conseil désigné par le conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer à ce sujet,

QUE ce projet de règlement et les descriptions exactes et illustrations par croquis des zones concernées sont disponibles pour consultation au bureau du greffier durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 26^e jour d'août 2026.

Le greffier,

René Chevalier